

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 967 540.70	146 060.00	5 821 480.70	5 823 788.70	2 308.00	0.04
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				19.00	19.00	100.00
	Total II	5 967 540.70	146 060.00	5 821 480.70	5 823 807.70	2 327.00	0.04
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	159 480.00		159 480.00	14 040.00	145 440.00	NS
	Autres créances	5 052 600.70		5 052 600.70	3 778 694.99	1 273 905.71	33.71
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	152 341.63		152 341.63	29 802.65	122 538.98	411.17
	Charges constatées d'avance (3)	3 768.73		3 768.73	3 059.00	709.73	23.20
	Total III	5 368 191.06		5 368 191.06	3 825 596.64	1 542 594.42	40.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		11 335 731.76	146 060.00	11 189 671.76	9 649 404.34	1 540 267.42	15.96

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 546 420) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 546 420.00		3 546 420.00			
	Réserves						
	Réserve légale	53 598.23		53 598.23			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	1 477 801.56		934 294.87		543 506.69	58.17
	Autres réserves						
	Report à nouveau	244 716.29		167 715.34		77 000.95	45.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	281 504.76		466 505.74		185 000.98	39.66
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	108 609.24		103 657.57		4 951.67	4.78
	Total I	5 223 217.50		4 936 761.07		286 456.43	5.80
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires			536 951.45		536 951.45	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	79.51		245.14		165.63	67.57
	Concours bancaires courants	5 864 811.67		4 110 306.04		1 754 505.63	42.69
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 134.16		26 304.34		829.82	3.15
	Dettes fiscales et sociales	74 428.92		38 836.30		35 592.62	91.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	5 966 454.26		4 712 643.27		1 253 810.99	26.61
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)						
		11 189 671.76		9 649 404.34		1 540 267.42	15.96

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 966 454.26 4 712 643.25



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	580 500.00		580 500.00	390 750.00		189 750.00	48.56
Chiffre d'affaires NET	580 500.00		580 500.00	390 750.00		189 750.00	48.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 183.00			1 183.00	
Autres produits			1 266.24	4.85		1 261.39	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			582 949.24	390 754.85		192 194.39	49.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			83 881.98	44 043.28		39 838.70	90.45
Impôts, taxes et versements assimilés			16 021.24	19 214.81		3 193.57	16.62
Salaires et traitements			243 661.21	209 904.43		33 756.78	16.08
Charges sociales			103 952.06	81 965.06		21 987.00	26.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16.92	30.83		13.91	45.12
Total des Charges d'exploitation (II)			447 533.41	355 158.41		92 375.00	26.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			135 415.83	35 596.44		99 819.39	280.42
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	270 000.00		433 000.00		163 000.00	37.64
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 540.82		56 164.65		5 623.83	10.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	320 540.82		489 164.65		168 623.83	34.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	167 090.22		49 406.52		117 683.70	238.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	167 090.22		49 406.52		117 683.70	238.19
2. Résultat financier (V-VI)	153 450.60		439 758.13		286 307.53	65.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	288 866.43		475 354.57		186 488.14	39.23
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20.00				20.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 308.00				1 308.00	
Total VII	1 328.00				1 328.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103.00				103.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 327.00				2 327.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 259.67		8 848.83		2 589.16	29.26
Total VIII	8 689.67		8 848.83		159.16	1.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 361.67		8 848.83		1 487.16	16.81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	904 818.06		879 919.50		24 898.56	2.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	623 313.30		413 413.76		209 899.54	50.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	281 504.76		466 505.74		185 000.98	39.66



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La fusion par absorption de la Sociétés LAMOTTE par la société ENTREPRISE BONGLET s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant la société CAREMA INVESTISSEMENTS comme société mère.

S'agissant d'une fusion sans échange de titres, la valeur brute des titres de l'entité absorbée est ajoutée à la valeur brute des titres de l'entité absorbante .

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	888		
TOTAL	888		
Autres participations	5 969 849		
Prêts, autres immobilisations financières	19		
TOTAL	5 969 868		
TOTAL GENERAL	5 970 756		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		888		
TOTAL		888		
Autres participations		2 308	5 967 541	5 967 541
Prêts, autres immobilisations financières		19		
TOTAL		2 327	5 967 541	5 967 541
TOTAL GENERAL		3 215	5 967 541	5 967 541

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		888		888	
TOTAL		888		888	
TOTAL GENERAL		888		888	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				6 260	1 308
TOTAL				6 260	1 308
TOTAL GENERAL				6 260	1 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 03 658	6 260	1 308		1 08 609
TOTAL	1 03 658	6 260	1 308		1 08 609

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	146 060				146 060
TOTAL	146 060				146 060
TOTAL GENERAL	249 718	6 260	1 308		254 669
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 260	1 308		

Amortissement dérogatoire sur frais acquisition des titres de participations: 5 ans

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	159 480	159 480	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 923	4 923	
Divers état et autres collectivités publiques	9 081	9 081	
Groupe et associés	5 038 597	5 038 597	
Charges constatées d'avance	3 769	3 769	
TOTAL	5 215 849	5 215 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 134	27 134		
Personnel et comptes rattachés	15 195	15 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 320	19 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 883	33 883		
Autres impôts taxes et assimilés	6 031	6 031		
Groupe et associés	5 864 812	5 864 812		
TOTAL	5 966 454	5 966 454		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	535 866			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	177 321			177 321

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations:

Evaluation des immobilisations financières :

La valeur est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ces perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2023, une provision pour dépréciation des titres de participation s'élève à 146 060 relative à la participation Financière de l'Orbe.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 574
Dettes fiscales et sociales	1 802
Total	21 455

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 67 090	320 541
Dont entreprises liées	1 63 046	320 541

Une perte sur créances d'une Entreprise liée, CPPI, placée en liquidation judiciaire en date du 29/06/2023 d'un montant de 110 954 € a été constatée au 31/12/2023.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- cautionnement LPR caution marchés	1 000 000
Total	1 000 000

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CAREMA INVESTISSEMENTS	SAS	3 546 420	39570 PERRIGNY

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS
39570 PERRIGNY

Page : 14

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SAS LES PEINTURES REUNIES	601 000	1 957 333	100.00	25 997	25 997	3 606 919	1 000 000	25 633 754	2 038 940		
-SARL EUVRARD	10 000	43 840	100.00	22 439	22 439	10 105		239 146	24 471		
-CPPI			100.00								LJ 29/06/23
-A. PERES PEINTURE	5 000	12 991	100.00	5 000	5 000	464		737 616	50 471		
-SAS A. MAILHARRO	150 000	388 759	100.00	609 810	609 810			1 439 960	1 234		
-SARL SOCIETE DOLOISE PEINTUR	40 000	1 267 499	100.00	712 365	712 365			9 676 422	104 294		
-SASU ENTREPRISE BONGLET	1 000 000	6 545 772	100.00	3 577 073	3 577 073			92 030 811	1 427 049	270 000	FUSION IAMD
-SAS BERNARD COLA	5 000	191 935	100.00	152 286	152 286	8		773 023	2 059		
-SAS ENTREPRISE MERCIER	10 000	506 551	100.00	202 287	202 287			1 648 704	52 758		
-SARL LEDO MATERIAUX	5 000	413 433	80.00	60 670	60 670			1 680 173	119 925		
-SARL FINANCIERE DE L'ORBE	22 867	1 027 185	67.92	306 823	306 823			4 401 184	15 199		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises	1 000	110 541	1.00	10	10	1 421 101		220 156	68 448		CAREMA IMMOB
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.

Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Informations générales complémentaires » et « Charges et produits financiers concernant les entreprises liées » de l'annexe des comptes annuels concernant la gestion des participations.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 5.821.481 €, sont évalués à leur coût historique d'acquisition et éventuellement dépréciés en fonction de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 15 octobre 2024

GESCOREC AUDIT

Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

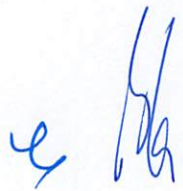
CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Designation de l'entreprise		SAS CAREMA INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		1611 Route de Conliège		39570 PERRIGNY		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		8 1 4 2 6 6 9 1 2 0 0 0 1 7				Néant ☐	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N c/clos lg. 3 1 1 2 2 0 2 3	
						Net 3	
						N-1 4 3 1 1 2 2 0 2 2	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATION INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATION CORPORELLES	IMMOBILISATION EN COURS	AV		AW			
IMMOBILISATION FINANCIERE	AVANCES ET ACOMPTES	AX		AY			
IMMOBILISATION FINANCIERE	PARTICIPATIONS ÉVALUÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE	CS		CT			
IMMOBILISATION FINANCIERE	Autres participations	CU	5 967 541	CV	146 060	5 821 481	5 823 789
IMMOBILISATION FINANCIERE	Créances rattachées à des participations	III		IC			
IMMOBILISATION FINANCIERE	Autres titres immobilisés	BD		BE			
IMMOBILISATION FINANCIERE	Prêts	BF		BG			
IMMOBILISATION FINANCIERE	Autres immobilisations financières*	III		BI			19
TOTAL (II)		IIJ	5 967 541	IIK	146 060	5 821 481	5 823 808
ACTIF CIRCULANT	Matieres premières, approvisionnements	BI		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés*	BX	159 480	BY	159 480		14 040
	Autres créances (3)	BZ	5 052 601	CA	5 052 601		3 778 695
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	152 342	CG	152 342		29 803
DIVERS	Charges constatées d'avance (2)*	CH	3 769	CI	3 769		3 059
TOTAL (III)		CJ	5 368 191	CK		5 368 191	3 825 597
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à terme (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 335 732	IA	146 060	11 189 672	9 649 404
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Classe de réserve de monnaie *		Stocks			Créances		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise :

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 3 546 420)	DA		3 546 420	3 546 420	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence FK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD		53 598	53 598	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		934 295	934 295	
	Report à nouveau	DH		298 790	167 715	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		281 505	466 506	
	Subventions d'investissement	DJ				
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		108 609	103 658	
	TOTAL (I)	DL		5 223 218	4 936 761	
	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		80	537 197	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		5 864 812	4 110 306	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		27 134	26 304	
	Dettes fiscales et sociales	DY		74 429	38 836	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
	Compte régularisé	EB				
TOTAL (IV)				EC	5 966 454	4 712 643
Ecart de conversion passif *				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	11 189 672	9 649 404
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	5 966 454	4 712 643
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Legend: Qualitative

Dossier N° 040811 en Euro, Edité le 24/07/2024 à 10:32, Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

Conti Quattro

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La fusion par absorption de la Société LAMOTTE par la société ENTREPRISE BONGLET s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant la société CAREMA INVESTISSEMENTS comme société mère.

S'agissant d'une fusion sans échange de titres, la valeur brute des titres de l'entité absorbée est ajoutée à la valeur brute des titres de l'entité absorbante.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	888		
TOTAL	888		
Autres participations	5 969 849		
Prêts, autres immobilisations financières	19		
TOTAL	5 969 868		
TOTAL GENERAL	5 970 756		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		888		
TOTAL		888		
Autres participations		2 308	5 967 541	5 967 541
Prêts, autres immobilisations financières		19		
TOTAL		2 327	5 967 541	5 967 541
TOTAL GENERAL		3 215	5 967 541	5 967 541

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		888		888	
TOTAL		888		888	
TOTAL GENERAL		888		888	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Emballages récupérables et divers				6 260	1 308
TOTAL				6 260	1 308
TOTAL GENERAL				6 260	1 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	103 658	6 260	1 308		108 609
TOTAL	103 658	6 260	1 308		108 609

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	146 060				146 060
TOTAL	146 060				146 060
TOTAL GENERAL	249 718	6 260	1 308		254 669
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 260	1 308		

Amortissement dérogatoire sur frais acquisition des titres de participations: 5 ans

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	159 480	159 480	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 923	4 923	
Divers état et autres collectivités publiques	9 081	9 081	
Groupe et associés	5 038 597	5 038 597	
Charges constatées d'avance	3 769	3 769	
TOTAL	5 215 849	5 215 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes eis crédit à 1 an maximum à l'origine	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 134	27 134		
Personnel et comptes rattachés	15 195	15 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 320	19 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 883	33 883		
Autres impôts taxes et assimilés	6 031	6 031		
Groupe et associés	5 864 812	5 864 812		
TOTAL	5 966 454	5 966 454		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	535 866			

Composition du capital social

(PCG Art. 831 et 832-3)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20,000	177 321			177 321

Titres immobilisés

(PCG Art. 831 et 832-7)

Les titres de participations:

Evaluation des immobilisations financières :

La valeur est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ces perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2023, une provision pour dépréciation des titres de participation s'élève à 146 060 relative à la participation Financière de l'Orbe.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 574
Dettes fiscales et sociales	1 802
Total	21 455

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	167 090	320 541
Dont entreprises liées	163 046	320 541

Une perte sur créances d'une Entreprise liée, CPPI, placée en liquidation judiciaire en date du 29/06/2023 d'un montant de 110 954 € a été constatée au 31/12/2023.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -Dettes garanties par des sûretés réellesEngagements financiersEngagements donnésEngagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- cautionnement LPR caution marchés	1 000 000
Total	1 000 000

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CAREMA INVESTISSEMENTS	SAS	3 546 420	39570 PERRIGNY

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS
39570 PERRIGNY

Page : 6

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS LES PEINTURES REUNIES	601 000	1 957 333	100,00	25 997	25 997	3 606 919	1 000 000	25 633 754	2 038 940		
- SARL EUVRARD	10 000	43 840	100,00	22 439	22 439	10 105		239 146	24 471		
- CPPI			100,00								LJ 29/06/23
- A. PERES PEINTURE	5 000	12 991	100,00	5 000	5 000	464		737 616	50 471		
- SAS A. MAILHARRO	150 000	388 759	100,00	609 810	609 810			1 439 960	1 234		
- SARL SOCIETE DOLOISE PEINTUR	40 000	1 267 499	100,00	712 365	712 365			9 676 422	104 294		
- SASU ENTREPRISE BONGLET	1 000 000	6 545 772	100,00	3 577 073	3 577 073			92 030 811	1 427 049	270 000	FUSION LMD
- SAS BERNARD COLA	5 000	191 935	100,00	152 286	152 286	8		773 023	2 059		
- SAS ENTREPRISE MERCIER	10 000	506 551	100,00	207 287	207 287			1 648 704	52 758		
- SARL LEDO MATERIAUX	5 000	413 433	80,00	60 670	60 670			1 680 173	119 925		
- SARL FINANCIERE DE L'ORBE	22 867	1 027 185	67,92	306 823	306 823			4 401 184	15 199		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises	1 000	110 541	1,00	10	10	1 421 101		220 156	68 448		CAREMA IMMOB
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

COCGÉF

Compte rendu de l'examen de l'Effectif Comptable

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS
Commissaire aux Comptes

Dossier N° 000011 en Euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PDT DE CESSION IMMOB FINANCIERES	20	775600
- REPRISE S/PROV REGLEMENTEES	1 308	787250
Total	1 328	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES	103	671200
- VNC IMMOBILISATION FINANCIERE	2 327	675600
- DOT AMORTISSEMENT DEROGATOIRE SUR TITRES	6 260	687250
Total	8 690	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
- AVANTAGE NATURE VEHICULE	1 183
Total	1 183

CONVERGENCE AUDIT-CONSILIS
Commissaire aux Comptes

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 24 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Nature et objet : Avances de trésorerie

Personne concernée : CAREMA INVESTISSEMENTS, Président
représentée par son Président, M. Hervé BONGLET

Votre société CAREMA INVESTISSEMENTS a octroyé une avance en compte courant à sa filiale LES PEINTURES REUNIES SN, pour un montant de 3.606.919,10 €. Cette avance rémunérée au taux de 1,10% a généré un produit financier de 32.930,86 €.

Personne concernée : M. Hervé BONGLET, Président

La société CAREMA IMMOBILIERS a bénéficié de la part de votre société d'une avance en compte courant pour un montant de 1.421.101,02 €. Le produit financier issu de la rémunération de cette avance au taux de 1.10% s'est élevé à 16.646,20 €.

Personne concernée : M. Hervé BONGLET, Président

La filiale SASU BONGLET a accordé à votre société une avance en compte courant dont le solde créditeur à la clôture de cet exercice s'élève à 5.864.717,15 €. La charge d'intérêts supportée par CAREMA INVESTISSEMENTS au titre de cette avance s'est élevée à 39.830,38 € HT.

Nature et objet : Prestations de gestion administrative et commerciale

Personne concernée : CAREMA INVESTISSEMENTS, Président
représentée par son Président, M. Hervé BONGLET

Votre société a facturé des prestations de gestion administrative et commerciale à :

- LES PEINTURES REUNIES SN pour un montant de 60.000 € HT sur cet exercice
- SASU CPPI pour un montant de 5.800 € HT sur cet exercice

Personne concernée : M. Hervé BONGLET, Président ou Gérant

Votre société a facturé des prestations de gestion administrative et commerciale à :

- SASU A. PERES PEINTURES SN pour un montant de 15.600 € HT sur cet exercice
- SASU BONGLET pour un montant de 15.600 € HT sur cet exercice
- SARL EUVRARD pour un montant de 6.600 € HT sur cet exercice

Nature et objet : Honoraires de direction stratégique

Personne concernée : M. Hervé BONGLET, Président

Votre société a facturé des honoraires de direction stratégique à sa filiale SASU BONGLET pour un montant de 390.500 € HT sur cet exercice.

Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 15 octobre 2024

GESCOREC AUDIT



Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS



Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes